

**MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE  
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 6 NOVEMBRE 2023**

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE.**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance du conseil de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de St-Joseph-de-Lepage. Tenue le lundi six (6) novembre 2023 à 19H30 au Centre Lepageois.

Étaient présents :

Monsieur maire : Magella Roussel

Messieurs les conseillers suivant : Sylvain Claveau  
Gervais Morissette  
Roger Bérubé

Absent : Francis Dompierre  
Marc Lajoie  
Josée Martin

Tous formants quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Assistent également à la séance, Madame Tammy Caron, directrice générale et greffière-trés. DMA.

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**  
Ouverture de la séance à 19H30.  
Un moment de silence.
2. **2023-211** **ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**  
Il invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé.  
Il est proposé par Monsieur Sylvain Claveau et appuyé par Monsieur Gervais Morissette et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage d'accepter l'ordre du jour présenté laissant affaires nouvelles ouvertes.
3. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE L'ASSEMBLÉE DU 2 OCTOBRE 2023**  
Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu leur copie des procès-verbaux des séances du 2 octobre 2023 avant la séance, la directrice est dispensée de la lecture.  
  
**2023-212** Il est proposé par Monsieur Sylvain Claveau, appuyé par Monsieur Gervais Morissette et résolu à l'unanimité, d'adopter le procès-verbal de la séance du 2 octobre 2023 tel que présenté.
4. **2023-213** **ACCEPTATION DES COMPTES**  
ATTENDU QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses de la directrice générale et greffière-trésorière et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre de la séance ordinaire du 6 novembre 2023.  
  
Il est proposé par Monsieur Gervais Morissette, appuyé par Monsieur Roger Bérubé et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage d'approuver la liste des comptes à payer et des dépenses incompressibles et d'autoriser leur paiement.

**LISTE DES COMPTES**  
**Période 10**

QUINCAILLERIE CENTRE-VILLE	BOUCHON POUR ARRIVÉ D'EAU	1726656	C2303262	10,34
QUINCAILLERIE CENTRE-VILLE	DÉCORATIONS HALLOWEEN	1727868	C2303262	29,87
ANGÉLINE ANCTIL	CONCIERGERIE OCT 2023	OCT 2023	C2303263	390,00
CAIN LAMARRE S.E.N.C.R.L. AVOCAT	HON. REGL URBANISME	58152	C2303264	605,64
SERVICES CARL BANVILLE	GRAVIER POUR BAC A SABLE	43	C2303265	459,90
LES DISTRIBUTIONS M.M.T INC.	RÉPARATION FIL TRAILLER	6036-534384	C2303266	18,34

**MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE  
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 6 NOVEMBRE 2023**

LES DISTRIBUTIONS M.M.T INC.	RÉPARATION FIL TRAILLEUR	6036-534341	C2303266	52,41
LES DISTRIBUTIONS M.M.T INC.	PINCE QUI BARRE	6036-519469	C2303266	137,80
GROUPE CCL	CHÂQUE LASER	150818	C2303267	527,68
CENTRE BUREAUTIQUE	SERVICE CONTRAT PHOTOCOPIEUR	277861	C2303268	368,53
BMR MONT-JOLI-UNORIA COOPÉRATIVE	MOUSSE HALLOWEEN	FAD0047634	C2303269	25,27
BMR MONT-JOLI-UNORIA COOPÉRATIVE	CONTREP.BOIS RETOUR	FC00237777	C2303269	- 132,89
BMR MONT-JOLI-UNORIA COOPÉRATIVE	PEINT. DÉCO. HALLOWEEN	FAE0038174	C2303269	19,52
BMR MONT-JOLI-UNORIA COOPÉRATIVE	VIS AFFICHES VILLAGE	FAE0036024	C2303269	37,55
BMR MONT-JOLI-UNORIA COOPÉRATIVE	CONTREPLA.BOIS,CROCHETS GAZBO	FC00235275	C2303269	709,83
BMR MONT-JOLI-UNORIA COOPÉRATIVE	TEINTURE GAZEBO	FAD0049921	C2303269	63,21
BMR MONT-JOLI-UNORIA COOPÉRATIVE	LIMON D'ACIER CLEP	FC00242420	C2303269	41,35
BMR MONT-JOLI-UNORIA COOPÉRATIVE	RETOURE BARDEAU	FC00243813	C2303269	- 45,98
BMR MONT-JOLI-UNORIA COOPÉRATIVE	BOIS SOLIN ABRI CLEP. THERMOPOM	FC00242644	C2303269	48,09
BMR MONT-JOLI-UNORIA COOPÉRATIVE	BARDEAU CLEP ABRI THERMOPOM	FC00243182	C2303269	91,96
BMR MONT-JOLI-UNORIA COOPÉRATIVE	concours décoration halloween	fad0051518	C2303269	18,10
CLAVEAU CONCASSAGE & GRANULATS LTÉE	0-5/8	FAD4174	C2303270	321,98
CLAVEAU CONCASSAGE & GRANULATS LTÉE	0-5/8 RANG 6	FAD4188	C2303270	110,20
CANADIEN NATIONAL	PROT-CHEMIN HARTON	91709025	C2303271	690,00
ÉQUIPEMENT BELZILE/DICKNER INC.	POTEAU EN U SIGNALISATION	31107239	C2303272	583,51
LE CODE DUCHARME	RENOUVEL.ANNUEL SERVICE POSSES	355082	C2303273	75,88
DIR. DE LA GESTION DU FONDS DU MERN	AVIS DE MUTATION	202302476620	C2303274	12,30
H2 LAB	ANALYSE D'EAU	99521	C2303275	110,38
HYDRO-QUÉBEC	ÉCLAIRAGE PUBLIC	628003066071	L2300237	152,98
HYDRO-QUÉBEC	2207 ROUTE 132	673902672083	L2300238	46,31
HYDRO-QUÉBEC	70 RUE DE LA RIVIÈRE	668502981384	L2300239	159,07
HYDRO-QUÉBEC	RUE DE LA RIVIÈRE	642402780371	L2300240	193,46
HYDRO-QUÉBEC	élec 2236 rue principale	661302733024	L2300241	180,67
HYDRO-QUÉBEC	élec 2236 rue principale extér	665802719832	L2300242	30,86
HYDRO-QUÉBEC	ÉCLAIRAGE RUE	677502990659	L2300243	158,10
IRVING 24	FUEL 22 JUIL. AU 29 SEPT.2023	35225575	L2300244	277,06
EXPLOITATION JAFFA INC.	CONTENEURS ET BACS RÉSIDENTIEL	043278	C2303276	3 711,39
MRC DE LA MITIS	TELEPHONNE IP 3e TRIM.2023	40322	C2303277	214,63
MRC DE LA MITIS	SERVICE INFORMATIQUE E.LEPAGE	40380	C2303277	47,73
MRC DE LA MITIS	FRAIS LICENCE MARS À SEPT.2023	40358	C2303277	111,02
MRC DE LA MITIS	HEURES INSPECTION JUILA SEPT	40348	C2303277	6 406,27
PETITE CAISSE, TAMMY CARON, DG- SEC-TRS	MÉDIA POSTE, EAU,GANT FOURNITU	OCTOBRE 2023	C2303278	91,14
P.LABONTÉ & FILS	bottes voirie sd	262453	C2303279	252,89
BANQUE ROYAL DU CANADA CRÉDIT- BAIL	VERS#33 CRÉDITBAIL WESTERNSTAR	OCTOBRE 2023	L2300245	4 423,91
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	REMISE FED OCT 2023	OCT 2023	L2300246	1 838,53
REVENU QUÉBEC	REMISE PROV OCT 2023	OCT 2023	L2300247	4 667,36
RESTO HYDRAULIQUE INC.	hose hydro.western gratte	87558	C2303280	1 242,50
RREMQ	RREMQ OCT 2023	OCT 2023	L2300248	763,20
SOCIÉTÉ ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC	IMMATRICULATION OCT 2023	OCT 2023	L2300249	227,42
SANI-MANIC	VIDANGE FOSSE SEPTIQUE	066227	C2303281	241,45
SANI-MANIC	VIDANGE FOSSE SECT LACGROSUIS	66742	C2303281	9 494,07
SERVICE AGRICOLE	RETOUR FILTREUR MF	BSL-4018499	C2303282	- 41,08
SERVICE AGRICOLE	VIBRATION MOUNT MF	BSL-4018204	C2303282	130,96
SERVICE AGRICOLE	TUBE CAMION WESTERN	BSL-4018921	C2303282	11,23
SERVICE AGRICOLE	tube tripe	4018921	C2303282	11,23
SHELL CANADA	RABAIS CARBURANT	91878536		- 19,13
SHELL CANADA	ESSENCE OCTOBRE	20231002	L2300250	179,52
SHELL CANADA	ESSENCE OCTOBRE	20231010	L2300251	137,02
SHELL CANADA	ESSENCE OCTOBRE TRACTEUR	20231017	L2300252	70,84
SHELL CANADA	ESSENCE OCTOBRE	20231017-2	L2300253	161,34
SHELL CANADA	ESSENCE OCTOBRE 2023	2023-10-31	L2300254	64,08
SHELL CANADA	DIESEL OCT 2023	2023-10-31-	L2300254	72,50
SIGNAL SERVICES INC.	ENSEIGNES SIGNALISATION	126291	C2303283	668,69
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-LUCE	modif filage génératrice regro	44228	C2303284	245,37
MUNICIPALITÉ DE STE-FLAVIE	CONGRÈS JUIN CHAMBRE	2300136	C2303285	435,70
TRANSPORT COLLECTIF DE LA MITIS	CAMP JOUR SORTIE ZOOM NATURE	45304	C2303286	85,50
TRANSPORT COLLECTIF DE LA MITIS	CAMP JOUR SORTIE ST-JOSEPH	45305	C2303286	22,50
PIÈCES D'AUTOS DR INC.	LEVIER CAMION WESTON	702-487193	C2303287	4,54
PIÈCES D'AUTOS DR INC.	PROTEC ANTIGEL PEINTURE EXT.	702-487404	C2303287	15,63

**MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE  
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 6 NOVEMBRE 2023**

PIÈCES D'AUTOS DR INC.	AIR1 FLUIDE CAMION WESTERNE	702-487314	C2303287	377,81
PIÈCES D'AUTOS DR INC.	NET.FREIN PEINT.CAMION WESTERN	702-487392	C2303287	23,50
USINAGE MOBILE LAMBERT INC.	REFAIRE SLEED GRATTE WESTERN	9338	C2303288	1 152,08
VILLE DE MONT-JOLI	PROJET LAC DU GROS RUISSEAU	22192	C2303289	464,04
VILLE DE MONT-JOLI	PROJET LAC DU GROA RUISSEAU	22207	C2303289	755,48
VISA AFFAIRES DESJARDINS	MÉDIA POSTE	2023-09-29	L2300255	32,38
VISA AFFAIRES DESJARDINS	DÉCORATION HALLOWEEN	20231004	L2300256	67,27
VISA AFFAIRES DESJARDINS	DOLLORAMA GANTS DE TRAVAIL	20231026	L2300257	17,25
VISA AFFAIRES DESJARDINS	MÉDIA POSTE CANADA	20231025	L2300258	32,38
VISA AFFAIRES DESJARDINS	COURRIER RECOMMANDÉ POST.CA	20231017	L2300259	13,44
VITRERIE MONT-JOLI INC.	COUPE-FROID, BALAI PORTE C.LEP	64989	C2303290	111,55

44055.46 \$

**BILAN DU MOIS**

Salaire nets :	5 employés	11 525.25\$
<u>Total des factures :</u>		<u>44 055.46\$</u>
Totaux salaires et compte du mois :		55 580.71\$
Chèque manuel et en ligne déjà payé (L-M)		- 13 966.95\$
<u>Salaire payés :</u>		<u>- 1 525.25\$</u>
<b>Reste à payer :</b>		<b>30 088.51\$</b>

5. 2023

**PÉRIODE DE QUESTIONS #1 :**

6. 2023-214

**AUTORISATION DE PAIEMENT- LER-ÉTUDE DE SOL-GARAGE MUNICIPAL**

Sur proposition de Monsieur Sylvain Claveau, appuyé par Monsieur Roger Bérubé et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le paiement de la facture 19679 à LER pour l'étude de sol pour le projet du garage municipal au montant de 12 718.53\$ taxe incluse.

7. 2023-215

**AUTORISATION DE PAIEMENT-RÉFRIGÉRATION AIR C-2<sup>E</sup> VERSEMENT**

Sur proposition de Monsieur Sylvain Claveau, appuyé par Monsieur Gervais Morissette et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le paiement de la facture 103399 à Réfrigération Air C pour le 2<sup>e</sup> versement au montant de 24 255.13\$ taxes incluses pour l'installation du système de chauffage. (PRABAM)

8. 2023-216

**AUTORISATION DE PAIEMENT-ENTENTE INTERMUNICIPAL LOISIRS**

Sur proposition de Monsieur Roger Bérubé, appuyé par Monsieur Gervais Morissette et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le paiement des factures pour l'entente intermunicipal en loisir pour les trois trimestres. 1<sup>er</sup> trimestre au montant de 4 323.32\$, 2<sup>e</sup> trimestre au montant de 4 677.44\$ et pour le 3<sup>e</sup> trimestre au montant de 4710.88\$ pour un total de 13 711.64\$ à la Municipalité de La Rédemption.

9. 2023-217

**ENTENTE DE SERVICE DE DÉNEIGEMENT ENTRE LA VILLE DE MONT-JOLI ET ST-JOSEPH-DE-LEPAGE 2023-2024**

Considérant que la municipalité est équipée avec de la machinerie d'hiver et que nous ne sommes pas à l'abri de bris mécanique ;  
Considérant que nous pouvons faire une entente de service avec la ville voisine en cas de bris ;

Pour ces motifs :

Il est proposé par Monsieur Sylvain Claveau, appuyé par Monsieur Roger Bérubé et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage procède à une entente de services pour l'hiver 2023-24 avec la Ville de Mont-Joli, le taux sera payé pour le service aux heures réelles incluant l'opérateur. Et nomme M. Magella Roussel maire et Mme Tammy Caron Dg à signer l'entente.

10. 2023-218

**NOMINATION DES MAIRES SUPPLÉANTES POUR L'ANNÉE 2024**

Sur proposition de Monsieur Gervais Morissette appuyé par Monsieur Roger Bérubé et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-

**MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE**  
**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 6 NOVEMBRE 2023**

de-Lepage nomme Monsieur Sylvain Claveau comme maire suppléant pour la période de 4 mois soit janvier, février, mars et avril 2024.

Sur proposition de Monsieur Sylvain Claveau, appuyé par Monsieur Roger Bérubé et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage nomme Monsieur Gervais Morissette comme maire suppléant pour la période de 4 mois soit mai, juin, juillet et août 2024.

Sur proposition de Monsieur Gervais Morissette, appuyé par Monsieur Sylvain Claveau et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage nomme Monsieur Roger Bérubé comme maire suppléant pour la période de 4 mois soit septembre, octobre, novembre et décembre 2024.

Et l'autorisation lui est donnée par la même résolution afin de signer tous les chèques et documents en l'absence du maire. De plus, le maire suppléant est autorisé à remplacer le maire aux séances du conseil de la MRC au besoin.

11. 2023-219

**CONCOURS DÉCORATION DE NOËL**

Sur proposition de Monsieur Sylvain Claveau, appuyé par Monsieur Roger Bérubé et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage de faire un concours de décorations de Noël dans notre municipalité. La méthode utilisée sera le tirage hasard des participants et les prix seront 3 certificats cadeaux de la chambre de commerce au montant de 50\$ ch.

12. 2023

**DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS**

La directrice générale dépose au conseil les états comparatifs au 30 septembre 2023, tel que prévoit l'article 176.4 du Code municipal au Québec.

13. 2023-220

**VENTE DE LA SOUFFLEUSE 2536 BEAULIEU**

Sur proposition de Monsieur Roger Bérubé, appuyé par Monsieur Sylvain Claveau et résolu à l'unanimité du conseil municipal de St-Joseph-de-Lepage fait la vente de la souffleuse 2536 Beaulieu à M. Steven Laroche à Dénéigement S.Laroche inc. au montant de 37 000\$ + TX.

15. 2023-221

**INSTALLATION THERMOPOMPE SALLE MUNICIPALE**

Sur proposition de Monsieur Gervais Morissette, appuyé par Monsieur Sylvain Claveau et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage de faire installer un système de thermopompe à la salle municipale, suite à la subvention Nouveau-Horizon que le comité de Développement Durable Concert'Action a reçu. Celle-ci défraye les coûts de cette installation au montant de 10 990\$+tx et les frais de branchement.

16. 2023-222

**DEMANDE DE DON-COMITÉ DE L'ASSOCIATION DES RÉSIDENTS(ES) LAC DU GROS RUISSEAU**

Sur proposition de Monsieur Gervais Morissette, appuyé par Monsieur Roger Bérubé et résolu à l'unanimité du conseil municipal de St-Joseph-de-Lepage de faire un don de 100\$ pour le comité de l'association des résidents(es) du Lac du Gros Ruisseau.

17. 2023-223

**RÉSOLUTION D'APPUI POUR LA CRÉATION DES SENTIERS DE LA RIVIÈRE MITIS**

ATTENDU QUE la MRC de La Mitis a adopté en 2013 le règlement 288-2013 créant le Parc régional de la rivière Mitis;

ATTENDU QUE le plan d'aménagement et de gestion du Parc régional prévoit la création de seize (16) kilomètres de sentiers longeant les rives Est et Ouest de la rivière Mitis, de l'embouchure jusqu'à la municipalité de Saint-Joseph-de-Lepage;

ATTENDU QUE ce sentier traversera 5 municipalités de La Mitis;

ATTENDU QUE le tracé prévu prévoit 2738 mètres sur le territoire de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage;

ATTENDU QUE la situation actuelle du plein air est assujettie à une forte poussée de la popularité de ces activités auprès de la population;

**MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE**  
**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 6 NOVEMBRE 2023**

ATTENDU QUE la randonnée fait partie des principales activités des Canadiens et des Québécois lorsqu'ils voyagent et qu'investir dans les espaces naturels, contribue à préserver la biodiversité et à attirer les visiteurs. Cet investissement favorise le récréotourisme et génère des retombées économiques importantes pour les municipalités;

ATTENDU QUE le plein air de proximité encourage la pratique quotidienne d'activités physiques extérieures et l'immersion en nature, reconnues pour leurs effets positifs sur la santé et la qualité de vie;

ATTENDU QUE la rétrocession du pont Bergeron permettra de relier les sentiers des deux rives dans quelques années et que les plans de ces sentiers doivent être déposés rapidement au Ministère des Transports;

ATTENDU QU'une évaluation du coût de projet, du tracé précis et des infrastructures à mettre en place est à faire;

ATTENDU QU'une soumission par le Groupe AIM de Rimouski au montant de 62 481,92 \$ a été reçue et que cette entreprise propose de réaliser le plan de développement des sentiers;

ATTENDU QU'un comité de travail formé d'un membre de chacune des municipalités ainsi que d'un professionnel de la MRC sera mis en place et que son mandat sera de travailler à la réalisation du projet;

EN CONSÉQUENCE,  
Il EST PROPOSÉ par Monsieur Sylvain Claveau,  
APPUYÉ par Monsieur Roger Bérubé,

ET RÉSOLU :

- D'appuyer la création des sentiers de la rivière Mitis;
- D'appuyer le Parc régional de la rivière Mitis pour le dépôt d'une demande de financement au montant de 62 481,92 \$ à la MRC de La Mitis afin de réaliser le plan de développement des sentiers;

- De nommer Steve McDonald au comité de travail.

*Mention : Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires du conseiller #6 Roger Bérubé*

18. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

19. **AFFAIRES NOUVELLES**

20. **2023-224 FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur Sylvain Claveau déclare la fermeture de l'assemblée à 21h00.

\_\_\_\_\_  
Magella Roussel, maire

\_\_\_\_\_  
Tammy Caron, Directrice générale  
et greffière-trés. DMA

**Approbation des résolutions**

Je, *Magella Roussel*, maire de la Municipalité de St-Joseph-de-Lepage, approuve les résolutions votées lors de la séance ordinaire du 6 novembre 2023, tenue au centre Lepageois à 19h30.

En signant ce document, cela équivaut à la signature et à l'approbation de chaque résolution votée lors de cette séance, exception faite de la/ou des résolutions suivantes : \_\_\_\_\_, le tout conformément à l'article 142 du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Magella Roussel, maire